

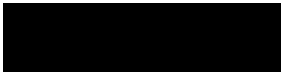


PAR COURRIEL

Québec, le 17 décembre 2025



Objet : **Demande d'accès aux documents**
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.318



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 25 novembre dernier visant à obtenir le(s) document(s) (quel que soit la forme ou le support sous lequel ils ont été créés ou sont conservés) au(x) quel(s) le ministre de la Santé du Québec, monsieur Christian Dubé, a expressément fait référence lors des débats parlementaires sur le projet de Loi 2, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux et à assurer la continuité de la prestation de ces services. Cette référence a été faite le 24 octobre 2025, au cours de l'étude détaillée de la Loi 2.

Après vérification, le ministre fait référence aux cibles et à un tableau qui résume les cibles. Vous trouverez ces informations qui sont publiques aux liens suivants :

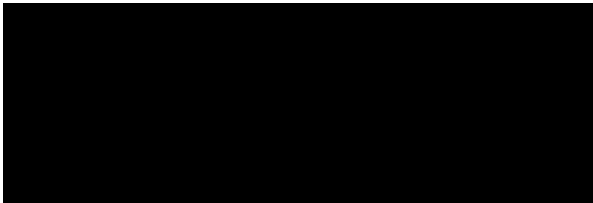
FMSQ : [Nouvelles - Secrétariat du Conseil du trésor](#)

FMQ : [Nouvelles - Secrétariat du Conseil du trésor](#)

Vous trouverez, annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois

p. j. 1